



Après plusieurs années d'abandon, le café de la mairie a été repris par Loïc Marlot qui ouvrira un bar -brasserie -PMU rebaptisé L'EVIDENCE.

Loïc étant par ailleurs agent communal, nous avons sollicité l'avis de la commission de déontologie comme le prévoit la loi.

Connaissant les talents culinaires de Loïc, nous ne pouvons que vous encourager à y venir.

C'est bien entendu une excellente nouvelle pour la commune et en particulier le centre-bourg, déjà revivifié par le dynamisme du cabinet de kinésithérapie, la réouverture de la supérette Proxi, le point chaud « Mél à mie » et le café Chez Alain, qui propose une palette des jeux sous l'égide de « la Française des jeux ».

Pour conforter cette dynamique de centre-bourg, la commune, après la réalisation de la fresque et de la vitrophanie, a fait l'acquisition de l'ancien atelier de la peintre Nicole Coorens. C'est pour nous un gros chantier pour les mois à venir. Le rez-de-chaussée sera loué, de préférence à une activité para-médicale et l'étage supérieur transformé en logement locatif.

Les lourds travaux sur l'ensemble mairie-salle de spectacle viendront prolonger cette démarche durant l'année 2017 et 2018 et achever les conditions pour donner au centre – bourg son caractère vivant et accueillant.

Bonne rentrée à tous !
Votre maire, Jean Marie Allain

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41
mairiedemarpent@gmail.com
http://www.marpent.fr

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
PHOTOS	3
LES BREVES	5
LA VIE DU VILLAGE	6
LA VIE DU CONSEIL	10
ESPACE HABITANTS	12
PHOTOS	13
ANNONCES	15
INFOS DIVERSES	18

Comité de lecture

JM Allain, C Lavielle,
A Delplanche, J Loire,
M Nicol, B Legros

NAISSANCES

LETHELIER Sybille	2 juin 2016
BUCCIARELLI Thiago	17 juin 2016
LONCOL Léna	19 juin 2016
HABETS Alexis	4 juillet 2016
FONTENELLE Tiago	6 juillet 2016
DEJARDIN Nelly	11 juillet 2016
LEFEBVRE Louna	22 juillet 2016

ETAT CIVIL



HUTIN Bernard	GOSSELIN Jocelyne	19 juin 2016
CLEMENT Jean-Luc	KUBACKI Laurence	25 juin 2016
CARPENTIER Olivier	GILLES Béatrice	2 juillet 2016
LAURENT Cyrille	HUMERY Adeline	2 juillet 2016
MACOIGNE Sébastien	DESPAS Sandrine	23 juillet 2016
ROMBEAUT Jean-Pierre	FREMEAUX Ingrid	23 juillet 2016
HENROTIN Raynald	LEFEBVRE Jennifer	13 août 2016

MARIAGES

DECES

AGOSTINI Gino	22 avril 2016	Né en 1927
BERNARD veuve BLAIRON Renée	14 juin 2016	Née en 1927
MENEGATTI Enrico	16 juin 2016	Né en 1922
TRUFFERT veuve TATRY Gilberte	26 juillet 2016	Née en 1929
PAZART épouse PRISSETTE Marie-Louise	29 juillet 2016	Née en 1928

« pour les Marpentois décédés hors de la commune, nous en faisons état dans la mesure où la commune concernée nous a transmis l'acte »

MEDIATHEQUE L'OISEAU-LYRE

L'adhésion à la médiathèque (10 € par an) donne accès à divers services :

- Le cyber-centre
- La bibliothèque (livres neufs)
- La bouquinerie (plusieurs milliers de vieux ouvrages)
- La numérisation des diapositives (s'adresser à Loïc Marlot)
- Les liseuses numériques

Dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique, la Communauté d'Agglomération a offert à la médiathèque :

- Les ouvrages suivants de Benoît Preteseille : « l'histoire de l'art macaque » « mardi gras », « l'art et le sang » « l'écume des jours » (d'après Boris Vian).
- Les ouvrages suivants de Dominique Sampiero : « Ptite mère », « le jeu des 7 cailloux », « avant la chair », Chante Perce », « Carnet d'un buveur de ciel », « les bébés ont un goût salé ».

*Un grand merci à M. Bernard Cuvelier pour le don d'ouvrages à la médiathèque.



Sullivan Rakba



Eva Kwiatkowski



Intervenants NAP



Spectatrice hypnotisée



Concours pétanque



Fête de la musique

Photos



Médaille de la famille



Fêtes des mères PMI



Centre aéré



Centre aéré



Aubigny au Bac



Fête du centre

LES KITS SONERGIA

104 kits ont été retirés en mairie.

UN TOIT POUR LES ABEILLES

La loi pour la reconquête de la biodiversité qui vient d'être votée interdit les insecticides tueurs d'abeilles à partir du 1^{er} septembre 2018.

Hormis cette mesure, réclamée depuis des années par les associations environnementales, vous pouvez aider les apiculteurs à renouveler leurs colonies en parrainant une ruche.

En versant 8 € par mois durant un an, vous parrainez 4000 abeilles et recevez en échange six pots de miel étiquetés à votre nom.

Voir le site internet : « un toit pour les abeilles ».



ENQUETE SUR L'EMPLOI (INSEE)

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête se déroulera sur la commune du 10 octobre au 2 novembre inclus.

TERRAIN DU BEL AIR

Le terrain de l'équipe première a fait l'objet d'un carottage.

Il s'agit d'un décompactage par enlèvement de matière avec des louchets afin de la remplacer par du sable et d'assouplir le terrain qui, avec l'usage, tend à se durcir.

Coût de l'opération : 4000 €.

TABLES D'ECOLE

Tables d'écoliers (double) à vendre dans la limite du stock disponible. Prix : 5 €

ENTRETIEN CORPOREL SENIORS

Chaque lundi matin, l'association " LES DYNAMIQUES » vous propose une séance d'entretien corporel

à la salle Hannecart (au-dessus de la salle Schwartz). Horaire : de 10 h à 11 h 30

VIE COMMERCIALE

Le Café « chez Alain » (face à la mairie) vous propose ses jeux de la Française des Jeux.

Ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 19 h 45 (sauf le mercredi fermé de 13 h à 16 h 30).

Fermé le dimanche.

PARENTS D'ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS.

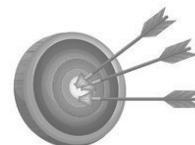
Le service social départemental et la PMI proposent aux parents ayant des enfants de moins de trois ans un cycle d'échanges sur quelques thèmes tels les repas, les jeux, la lecture etc..

Ce cycle s'organisera autour de six séances animées par des psychologues, puéricultrices et assistantes sociales qui se dérouleront le vendredi matin de 10 h à 11 h 30 à la Maison de la Petite Enfance « Les Marpiniaux ».

Attention, chaque groupe est limité à 7 familles. Prière de s'inscrire au préalable avant le 9 septembre auprès de Mme Broche : 03 59 73 14 00 (helene.broche@lenord.fr)

LE TIR A L'ARC POUR LES JEUNES

Le club des archers initie les jeunes de 6 à 18 ans au tir à l'arc nature sur le site des marpiniaux, rue de l'aciérie. Contact : JP Willot : 03 27 39 58 78



VENTE BRIOCHES PAPILLONS BLANCS

Elle aura lieu les 10 et 11 septembre

RENTREE SCOLAIRE

304 inscrits dont 113 en maternelle et 191 en primaire.

270 enfants sont marpentois, 34 non marpentois.

ACCUEIL DE LOISIRS

vêtements retrouvés : un sac à dos, une veste et 2 casquettes: S'adresser à Stéphane en mairie.

CE QU'IL S'EST PASSÉ....



28 MAI, TOURNOI DE PETANQUE

Le Grand Prix de la municipalité s'est déroulé sous un soleil radieux dans le Parc Barbusse.

René Zito et son équipe des joueurs de cartes avaient enregistré 23 équipes, bien décidées à remporter le trophée.

Après plusieurs heures de compétition, sous l'œil avisé de M Michel Mandonet, en charge de faire appliquer le règlement, les gagnants de la finale furent les hautmontois Youte Boudron et Thierry Rodriguez.

Bruno Legros et Monique Nicol représentaient la municipalité pour remettre les trophées aux vainqueurs.

FESTI-KIOSQUE

L'édition 2016 fut marquée par la montée des eaux du canal, empêchant la tenue des combats de joutes, reportés l'an prochain.

Le temps défavorable du samedi n'a pas empêché la brocante, le concert de l'harmonie, ni le feu d'artifice. Le dimanche fût ensoleillé et marqué par une plus grande affluence sur la brocante de la rue de l'industrie, autour des manèges et au moment de la tombola.

Celle-ci a permis à quelques visiteurs de repartir avec des filets garnis, des ménagères, une pierre à pizza, un multicuiseur, un couscoussier, une piscine gonflable, un barbecue électrique, un aspirateur, une tente, des jeux pour enfants sans oublier les cadeaux remis par les commerçants locaux (coupe bordure du magasin Motoculture Huart et bons d'achats du café Chez Alain et de la boucherie Caudron que nous remercions).

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

Plusieurs marpentoises ont été honorées au titre de la famille Française : Mmes Annick ARNOULD, Reine DESSON, Michèle PREVOST, Evelyne RODRIGUE, Liliane VILLETTE et Sophie YSMAL.

A l'occasion de la Fête des mères, le maire, accompagné de Mmes Loire, Nicol et Delplanche, a remis la médaille de la Famille Française à ces mamans, accompagnées de leurs proches.

Chaque récipiendaire s'est vu également remettre son diplôme ainsi qu'un bouquet de fleurs.

FETE DES MERES A LA PMI

Le 6 juin, les mamans venant à la consultation des nourrissons ont reçu la visite du maire et des adjoints Pascal Leblanc et Monique Nicol.

Les élus, accompagnés de Mme Moriamé, directrice de la Maison de la Petite Enfance, Mme Hennebert (puéricultrice), Mme Dubois (médecin) et Mme Bisiaux (psychologue) ont remis à chaque maman pour la Fête des mères une chocolatière.

ECOLE FOSTIER

A l'occasion de la fin de l'année scolaire, Mme Monique Nicol, l'adjointe aux écoles, accompagnée de Gilbert Bocquet, conseiller municipal, a remis aux 33 enfants de CM2, entourés de Monsieur Painchart, directeur, de Madame Jourdain, enseignante, et d'une dizaine de parents, une calculatrice demandée pour la sixième au collège.

Une douzaine de collégiens se sont vus par ailleurs offrir par la municipalité un bon de trente euros dans le cadre d'un voyage en Angleterre organisé par le Collège De Gaulle.

ATHLETISME (MSL-ESA 59)

Aux championnats du Nord qui se sont déroulés à Valenciennes, la jeune benjamine Eva Kwiatkowski s'est placée parmi les meilleures athlètes régionales pour le lancer du disque et le triathlon (course, saut et lancer).

Quant au poussin Sulyvan Rakba, il maintient ses excellentes performances au javelot (18m98), en longueur (3m74) et sur 1000 mètres (3'20"29).

MUSIQUE VIVANTE POUR TOUS

La soirée cabaret de l'association hautmontoise fut agréable et variée.

Après les interprétations de Barbara, Adamo, Piaf, Luis Mariano ou encore Véronique Sanson, Anton Morfay fit une séance d'hypnose impressionnante puisqu'une dizaine de personnes, durant près d'une heure, furent sous son emprise totale.

Après cet exercice plein d'humour, les guitares et les voix Tony et de Marko, qui s'étaient déjà fait entendre à la Fête de la Musique, dans le Parc Barbusse, embrasèrent la salle au son de la musique tzigane.



CLOTURE DES NAP

A l'occasion du dernier jour d'école, les enfants inscrits aux Activités péri - scolaires se sont retrouvés dans la salle des sports pour une séance d'expression corporelle en présence de leurs animateurs, du maire et de Mme Monique Nicol, adjointe aux écoles.

Cette dernière convia ensuite les intervenants au verre de l'amitié et les remercia pour la qualité de leurs interventions en souhaitant les retrouver en septembre

ACCUEIL DE LOISIRS

Le centre a fonctionné durant un mois complet avec 165 enfants dont une quarantaine en demi-pension.

L'équipe de Mme Moriamé avait choisi le thème du cinéma pour les petits, qui découvrirent à cette occasion la salle d'Ociné à Maubeuge. Ils passèrent également une journée au jardin Mosaïc de la métropole (voyage organisé par l'agglomération) et une autre à la base de loisirs d'Aubigny-au-Bac.

Les 6-14 ans, encadrés par une vingtaine d'animateurs, sous la direction de M Loïc Marlot et de Melle Nabila Hassaïni, avaient de leur côté pour thème la conquête de l'espace, thème qu'ils ne manquèrent pas de reprendre pour leur kermesse, organisée entre leurs sorties piscines et la semaine camping dans les Ardennes, le voyage à Walibi.

La Fête clôturant la fin du centre permit aux nombreux parents de voir évoluer sur scène leurs enfants dans une série de danses costumées tandis qu'une délégation d'élus assurait la vente des boissons, sandwiches et pâtisseries.

CHAUFFAGE SALLE DE SPECTACLE

En 2015, la vieille chaudière (elle datait de 1954 !), qui chauffait à la fois la salle des fêtes et la salle de spectacle a été remplacée par une centrale de Traitement d'Air à double flux.

Mais celle-ci, pour des raisons de fonctionnalité, chauffe uniquement la salle des Fêtes.

Il convenait de s'occuper de la salle de spectacle en installant également une centrale de traitement d'air à double flux qui a été installée sur le toit et enverra de l'air chaud par des gaines.

C'est la société Missenard, de Saint-Saulve, qui a été choisie après mise en concurrence.

Le projet d'un montant de 53 661 € HT est entièrement financé par la commune, celle-ci réservant les demandes de subvention pour les travaux d'accessibilité qui seront beaucoup plus lourds.

CAP SUR LE MONDE AVEC LE FORUM DES JEUNES

La mobilité internationale est un formidable atout à la fois pour le développement personnel et dans le parcours professionnel.

Il existe une multitude d'aides et de modalités d'accompagnement. Le conseil régional a la volonté de rendre plus clair et plus lisible l'ensemble du dispositif. À la base, Cap sur le monde est un site internet (www.nordpasdecals.fr/capsurlemonde) , puis un salon annuel qui se déroule chaque année à Lille, au Grand Palais.

L'an passé, 1 200 jeunes sont venus à la rencontre d'une cinquantaine de partenaires.

Le Forum des jeunes de Marpent vous propose un déplacement groupé et gratuit le samedi 1^{er} octobre 2016. Départ à 13 h 30 devant la médiathèque L'Oiseau-lyre

Selon le nombre, départ en co-voiturage ou en bus.

Inscription auprès de la mairie : 03 27 39 63 41 jusqu'au 15 septembre.



FETE DE MON MOULIN

Le 13 juillet, la première retraite costumée a bien fonctionné grâce à une implication du centre de loisirs et des familles.

En effet, la fête du moulin, c'est aussi la commémoration des 13 et 14 juillet 1789 : 70 participants avaient revêtu un costume de l'époque révolutionnaire pour monter, un flambeau à la main, vers le moulin et rejoindre les meuniers.

La soirée fut animée par le groupe « Duo Véro ».

Le 14, les brèves averses n'ont pas rebuté les brocanteurs qui s'installaient dès cinq heures, permettant aux chineurs d'arpenter les rues de la Parapette et aux enfants d'aller faire une promenade en poney ou un tour de manège.

Les radioamateurs d'ICE avaient installé dans le parc de jeux leur matériel pour communiquer en direct avec d'autres passionnés du monde entier.

Au pied du moulin, après le concert de l'orchestre des jeunes de l'harmonie, les clowns Pipo et Bozo distraient petits et grands, rejoints ensuite par les « cherry girls », pom-pom girls de Louvroil.

En première partie de soirée, la chanteuse guitariste Blandine Richard (15 ans), berça l'auditoire de superbes chansons (Nougaro, Dylan...), suivie par l'orchestre « Vincent les a vues » qui mit littéralement le public en feu jusqu'au moment grandiose du feu d'artifice.

Bien évidemment, le moulin a fait le plein toute la journée tandis que les pains étaient vendus avant même d'être mis au four.

450 kilos de frites vendues, plusieurs centaines de crêpes... la Fête du moulin, c'est aussi une fête des saveurs.

INONDATIONS

L'orage et les pluies battantes du jeudi 23 juin ont inondé plusieurs rues de la commune ainsi que quelques habitations.

Rue Faidherbe : située à un point bas de la commune, le réseau d'évacuation est rapidement engorgé, même si l'eau s'évacue ensuite assez rapidement.

Rue Delmotte : l'intervention du département sur le fossé avait permis d'éviter les débordements durant l'hiver mais cette fois, la pluie fut trop brutale et trop intense et, a une nouvelle fois inondé les habitations de ce secteur.

Le projet de création de trottoirs est maintenu (les géomètres ont été missionnés début 2016) mais cela n'aurait de toute façon pas changé grand chose face au déferlement des eaux de plusieurs ruisseaux qui arrivent à cet endroit.

Orée du Bois : trois habitations ont été sérieusement inondées à côté du city-stade. La commune envisage de réaliser un fossé pour canaliser les eaux venant des pâturages en surplomb.

Chemin des français, rue Carion, rue de Maubeuge : Là encore, la réalisation par la commune d'une tranchée de retenue chemin des français s'est révélée efficace durant l'hiver mais les eaux, venant principalement de la voie expresse dont les fossés sont dans un piteux état, ruissellent sur les terres agricoles de M Ewbank avant de traverser le chemin des français pour rejoindre la rue Carion, puis la rue de Maubeuge.

Le maire a fait part de cette dernière situation le 27 juin à M Jean-René Lecerf, président du Conseil Départemental et à M Decagny, vice-président du département en charge de la voirie et le 28 juin à Mme Françoise Delpiéro, conseillère départementale.

Un dossier a été transmis à ces interlocuteurs.

Football Club de MARPENT, 2015 – 2016, une saison compliquée

2015 – 2016 ne restera pas pour le FC MARPENT une grande année. Confronté à de nombreux aléas, notamment en SENIORS, c'est seulement lors des dernières journées de championnat que l'horizon c'est un peu éclairci.

Certes, tout ne fut pas mauvais, notre politique de formation continue de porter ses fruits, comme en témoigne l'accession pour la seconde année consécutive de nos U18 qui évolueront la saison prochaine en « ELITE », et les nombreux tournois remportés par nos jeunes pousses confirment la qualité de notre encadrement.



Mais l'arbre ne saurait indéfiniment cacher la forêt. Une remise à plat de notre politique sportive pour les prochaines saisons s'impose si nous voulons éviter quelques déconvenues.

Et cela commence par les séniors et en particulier par les **séniors A**, de Stéphane BUSIN, décevants cette saison en se classant 10^{ème} de leur groupe de promotion d'excellence, la plus mauvaise place depuis qu'ils évoluent dans cette division. Avec 49 points pour 8 victoires, 3 nuls et 11 défaites, le couperet n'est pas passé bien loin. Certes le niveau était élevé, bien plus que pour le groupe B, mais cela n'excuse pas tout.

Les séniors B de Réginald BILLAUX ont attendu la toute dernière journée pour connaître leur sort, le maintien en deuxième division ou la relégation. Après leur probante victoire contre CARTIGNIES lors du dernier match, ils ont finalement assuré l'essentiel.

Avec un effectif de moindre qualité que la saison précédente, un investissement personnel quasi inexistant et un encadrement rendu aléatoire par un turn-over permanent en équipe fanion, le maintien tient plus du fait que nos trois poursuivants étaient encore plus mauvais que nous, ce qui n'est pas peu dire.

Les séniors C de Salha MOUNIB terminent bons derniers de leur groupe. Victimes des problèmes d'effectifs en A et B, ils n'auront jamais pu défendre leur chance. Cette équipe qui à l'origine a été créée pour que chaque licencié joue aura au moins eu le mérite d'aller au bout. Fin de l'aventure pour cette équipe la saison prochaine.

Notre section **féminine** a beaucoup souffert en dépit des efforts prodigués par François SANTORO qui en avait la charge cette année. Une saison en dents de scie, ponctuée par de nombreuses blessures de joueuses cadres, de défections pour raisons professionnelles, une gestion de leur championnat tortueuse et j'en passe.

Malgré ces aléas, nos filles ont fait preuve de courage et de détermination et se sont finalement maintenues en première division pour la saison prochaine, leur 8^{ème} saison qui fait du FC MARPENT le club le plus stable dans cette catégorie.

La grande satisfaction vient de nos **U18** sous la responsabilité de Christophe VITRANT qui pour la seconde saison consécutive remporte leur championnat et évolueront la saison prochaine en élite. Un niveau jamais atteint à MARPENT. Cerise sur le gâteau, ils ont disputé la finale de la coupe DURIEUX contre MAROILLES, finale perdue 2 à 1.

Un peu juste en effectifs, le club recrute des joueurs U16-U17 et U18 (mutés ou pas), pour son équipe U18 qui évoluera en Elite lors de la saison 2016-2017 (s'adresser au 07 78 18 23 15 –Quertaimont Philippe secrétaire ou au 06 13 06 50 93 - Rocul Claude secrétaire-adjoint.

Pas de surprise en revanche pour les **U15** de Bruno DHAUSSY qui terminent avant dernier de leur groupe en excellence et joueront l'année prochaine à l'étage inférieur. Un mal pour un bien de l'avis de tous. Avec seulement 2 victoires, 30 buts marqués et 122 encaissés, le prévisible s'est réalisé. A ce niveau, la bonne volonté ne suffit plus, le talent individuel mis au service du collectif est indispensable. Nous n'avons pas les ingrédients.

Les U13 de SULLIVAN SKIBA et Mickaël SALMON participent comme pour toutes les petites catégories d'âges à un championnat sans classement. Après un début de saison poussif, ils ont fait étalage de leurs qualités et de leur potentiel en seconde partie de championnat.

Saluons enfin le bon travail de pré-formation, étape importante dans la vie d'un footballeur dispensé par :

En U6 et U7 Christian ALLA – Yannick APPLINCOURT

U8 – U9 Cédric LEJEUNE – Arnaud POIRE

U10 – U11 Rémy POCHEZ – Frédéric MEURANT

En y associant les nombreux bénévoles qui leur apporte leur aide, accompagnants, parents arbitres bénévoles, supporters.

JC DEBAIL, pour le club

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 14 JUIN 2016



SUBVENTIONS ASSOCIATIVES

Bruno LEGROS, délégué aux associations, rappelle le contexte de la baisse des dotations de l'Etat (100 000€ sur 3 ans) et explique que chaque association a reçu un document à remplir demandant notamment le nombre d'adhérents, les publics visés, le compte rendu de la dernière assemblée ou encore l'état des comptes financiers.

Parmi les dossiers examinés ce 14 juin, le conseil n'a pas retenu pour 2016 les demandes du Gardon marpentois (en raison de l'annulation du concours de Festi-kiosque), ni du Comité des Anciens (en raison notamment de l'importance des réserves financières qui permettent à l'association de fonctionner sans subvention actuellement),

Le maire rappelle d'une part que La Chambre régionale des Comptes pourrait nous reprocher, à juste titre, de ponctionner le budget communal pour alimenter des associations déjà en excédent et d'autre part que ces excédents, en cas de dissolution de l'association, ne reviennent pas forcément à la commune.

Enfin, il ajoute qu'une baisse ou une absence de subvention n'est pas synonyme de désintérêt pour la commune, prenant l'exemple du club de scrabble, qui n'a jamais rien demandé depuis vingt ans et dont l'utilité sociale est exemplaire.

Les Amis du Moulin, considérant leur situation financière bonne, n'ont pas souhaité demander de subvention pour 2016.

Le conseil municipal a voté les subventions de 2500 € à MSL, 1000 € aux Bribeux, 150 € au Club MAJEUR, 200 € aux Cyclos, 500 € aux Archers, 150 € aux Joueurs de cartes, 6700 € au football-club, 150€ au comité de jumelage Marpent-Poliçan.

RESILIATION DE LA CONVENTION SUR L'INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Le maire explique que suite au désengagement de l'Etat qui instruisait les permis de construire, l'Agglomération a passé avec la commune une convention en juillet 2015 pour se substituer aux services de l'Etat.

Cette prestation est facturée à Marpent sur la base d'un forfait de 2700 € / an (1 € par habitant + 67 € par permis, soit de juillet 2015 à aujourd'hui 469 € (7 permis)... total de 3169 €, ce qui revient donc à 452 € par permis de construire.

Or, dorénavant, l'agglomération demande aux communes signataires d'installer un logiciel qu'elle leur fournit et de saisir toutes les données des permis, l'agglomération se réservant le travail d'analyse du permis.

Ce travail représente pour la commune un temps supplémentaire de traitement conséquent qui n'était pas prévu au départ dans la convention.

Le prix demandé par l'agglomération restant inchangé, le conseil municipal estime que les termes de la convention initiale ne sont plus respectés et informera l'agglomération de sa décision de résilier cette convention, à charge pour la commune d'assurer en interne l'instruction de ces permis.

CHOIX DU PRESTATAIRE RESTAURATION SCOLAIRE

Mme Patricia VERPLAETSE, en charge des marchés publics, présente la consultation qui a été organisée dans le cadre du renouvellement du contrat arrivé à son terme.

Au vu des critères retenus par le cahier des charges, c'est la société API RESTAURATION qui est choisie à l'unanimité par le conseil.

DELEGATION AU MAIRE EN MATIERE DE MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE

Mme VERPLAETSE explique qu'il est souhaitable, pour ne pas réunir le conseil à chaque engagement de dépenses, de donner pouvoir au maire pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadre pour un montant inférieur à 100 000 €uros lorsque les crédits sont inscrits au budget, et après validation du collège d'adjoints.

Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

AVENANT DE TRANSFERT AVEC LA SOCIETE PADE INGENIERIE

Suite au rachat de l'entreprise FL Ingénierie, maître d'œuvre du lotissement « le Pré Fleuri », le conseil vote un avenant permettant à la société Pade Ingénierie de se substituer à FL Ingénierie.

ALSH – CENTRE DE LOISIRS : TARIFS ET CREATIONS DE POSTE D'ANIMATEURS

Pour les Marpinioux, le conseil vote pour le mois de juillet (capacité 32 places) la création de 4 postes pour le mois de juillet, majeure de 1 €uro les tarifs 2015 et fixe la participation des accompagnants à 7,20 € pour le cinéma O' Ciné, 23 € pour la visite de la ferme à Croix-Caluyau et à 11,50 € pour le déplacement à Aubigny-au-Bac.

Pour le Centre fonctionnant de septembre à juin (24 places), le conseil adopte la même majoration.

Pour le centre des 6-16 ans, toujours en juillet (capacité de 130 enfants), le conseil vote la création de 24 postes et majeure les tarifs également d'un €uro.

Le conseil fixe les primes des animateurs à 15 € par nuit pour le camping, à 5 € par baignade pour les surveillants.

Les animateurs bénévoles se verront attribuer un forfait de 20 € par semaine.

MISSION AMO POUR LE PROJET DE MISE AUX NORMES DE LA MAIRIE

En raison de la complexité du projet, le maire suggère de se faire accompagner par une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

C'est le cabinet Thédrez, économiste de la construction, qui est choisi par le conseil pour un montant de 3000 € HT.

FONDS DE CONCOURS RUE DELMOTTE

Après mise au point avec les représentants de l'agglomération, et notamment l'engagement de prendre en compte nos demandes concernant le ralentisseur de la rue Salengro, l'extrémité de la rue Delmotte et la rue A. Camus, le conseil vote à l'unanimité la part à charge de la commune pour la réparation des trottoirs de la rue Delmotte, d'un montant de 15 172,63 €uros.

ARRET DU PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Sur proposition du maire, le conseil vote à l'unanimité le projet de Programme Local de l'Habitat présenté par l'Agglomération.

VOYAGE EN ANGLETERRE COLLEGE DE GAULLE

Mme Monique NICOL, adjointe aux écoles, informe les élus que la commune abrogera la subvention initialement votée pour le collège et remettra finalement des chèques CADHOC d'un montant de trente €uros à chaque collégien marpentois concerné.

REMPLACEMENT SUPPLEANT REGIE REPAS ET FETES

Suite au départ de M. DZIELICKI, Stéphane DRIGUET devient régisseur suppléant.

CREATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE

Sollicité par l'acheteur du logement de Promocil jouxtant la Roseraie pour créer une servitude de passage lui permettant d'accéder à son garage, le conseil donne son accord sous réserve au préalable d'interroger le service des hypothèques dans la mesure où le plan présenté par le notaire ne correspond pas avec la situation cadastrale.

TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Après débat, les élus décident de majorer de 50 centimes les repas des enfants ne résidant pas sur la commune.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARPENT

DU MARDI 26 JUILLET 2016

MARCHE DES COPIEURS

M.Lavielle, adjoint aux finances, relate les négociations engagées depuis plusieurs mois avec six prestataires pour les copieurs des écoles, de la médiathèque et la Petite Enfance et informe l'assemblée que la société RICOH, après étude comparative des offres, garde le marché.

TRAVAUX MAIRIE

Le conseil mandate le maire pour déposer une réponse dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Villages et Bourgs ».

ENVELOPPE PARLEMENTAIRE

Le conseil mandate le maire pour solliciter l'enveloppe sénatoriale sur des projets d'investissement 2017.

TRAVAUX MAIRIE

Le conseil mandate le maire pour déposer une réponse dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Villages et Bourgs ».

SUBVENTIONS

M. Bruno Legros, conseiller délégué aux associations, présente les dossiers sur lesquels le conseil doit délibérer :

Amicale du personnel : 3400 € (pour 34 agents)

Société de chasse : pas de subvention 2016

Joie de la Famille : pas de subvention (à leur demande)

Harmonie communale : les élus prennent en compte le gros travail fourni par les bénévoles de l'école de musique et décident de maintenir la subvention à 7000 €.

Coopérative scolaire : les élus votent la subvention demandée de 2600 € pour la classe verte en apportant deux remarques : d'une part, le coût élevé de la semaine au Val Joly qui nécessite d'étudier le cas échéant d'autres pistes en 2017 et d'autre part, l'existence d'un four céramique inutilisé depuis plusieurs années et stocké dans la cave de l'école maternelle alors que ce four pourrait être revendu à l'Association Marpentoise Loisirs et Culture qui s'est proposé de le racheter, ce qui diminuerait d'autant les besoins de financement du séjour.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le conseil vote favorablement pour la signature d'un contrat d'apprentissage à compter du 1^{er} septembre 2016 et pour une durée de trois ans.

DIVERS

Le conseil donne un avis favorable à l'affiliation du Syndicat Mixte du SAGE de l'Escaut au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord de même que pour la modification des statuts du Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes.

ESPACE DES HABITANTS

Comme beaucoup de communes, ne pourriez-vous pas faire un regroupement d'achat pour l'énergie, l'eau, l'électricité et le gaz. Nous paierons peut-être moins cher, tarif réduit. (rue Léon Blum).

Dire « beaucoup » est un peu excessif.

Quelques communes françaises expérimentent ce procédé d'achat groupé.

Pour mémoire, nous avons il y a deux ans proposé une démarche semblable pour la mutuelle santé.

Nous avons reçu une réponse pour la commune.

Si des marpentois sont intéressés pour l'énergie, nous les invitons à se faire connaître en mairie.

Est-il possible de matérialiser un emplacement réservé pour personnes handicapées devant chez moi ? (Question posée assez fréquemment)

Nous ne pouvons malheureusement répondre favorablement à ce type de demande.

Nous sommes en effet très souvent sollicités par les personnes reconnues GIC pour matérialiser ce type d'emplacements (pratiquement dans chaque rue de la commune) mais cela reviendrait à en faire beaucoup sur la commune et à privatiser en quelque sorte un emplacement sur un domaine qui généralement se limite aux aires de stationnement.

Certaines communes le font certes mais c'est très discutable juridiquement.

Nous comptons plutôt sur l'intelligence et le civisme des automobilistes.

VITESSE AUTOMOBILE

L'indicateur de vitesse installé par l'agglomération rue Salengro en février 2016 nous apprend qu'il passe 700 véhicules par jour sur cette voie communale. La vitesse moyenne enregistrée est de 34 km / h (effet probablement dissuasif du panneau).

60 % des automobilistes respectent la limitation de vitesse, 40 % sont en excès de vitesse (généralement avant 9h du matin) avec un dépassement enregistré à 93 km / h le 25 février à 22 h 21.

Rappelons qu'une demande de création d'un plateau surélevé a été faite par la commune voici deux ans. L'agglomération semble avoir entendu le message et devrait en principe inscrire ces travaux dans la prochaine programmation

Photos de la Fête du Moulin



Vincent les a vues



Retraite aux flambeaux



Pipo et Bozzo Agnoletti.



Four à pain.



Le groupe folklorique.



Agnès et Michel ont fabriqué et vendu
une centaine d'épis de blé



Carottage terrain du Bel Air



Ruissellement RD 649



Mur de soutènement du bouloir



installation centrale thermique de traitement d'air — salle de Spectacles



Remise des calculettes CM2



Porche de l'église avant et après travaux

MARPENT 31

**Dimanche 11
Septembre 2016**

Salle des Fêtes

LOTO

organisé par le F.C. Marpent

Ouverture des portes 11h00
Début des jeux 14h

1€ le carton
10 achetés = 2 gratuits
2500€ en bons d'achat.

Restauration sur place Réservations à Maminouche
au 06 22 87 49 90



MARPENT

fête les

**JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**

**17 & 18
SEPTEMBRE 2016**

17 SEPT  
19h à 20h30
Promenade insolite en centre-bourg
sur inscription au 03 27 39 63 41

18 SEPT 
Toute la journée
Visite du Moulin de la
Parapette avec l'association
«Le Moulin d'Antan et ses Meuniers»
6h à 18h Brocante autour du Moulin
particuliers 1€50/mL / artisans 10€ l'emplacement

Petite restauration le dimanche midi



CAP SUR LE MONDE AVEC LE FORUM DES JEUNES **LILLE
GRAND
PALAIS**

Déplacement gratuit au Grand Palais

La mobilité internationale est un formidable atout à la fois pour le développement personnel et dans le parcours professionnel. Car sur le Monde est un salon annuel qui se déroule chaque année à Lille, au Grand Palais.

L'an passé, 1 200 jeunes sont venus à la rencontre d'une cinquantaine de partenaires.

Le Forum des jeunes de Marpent vous propose un déplacement groupé et gratuit le :

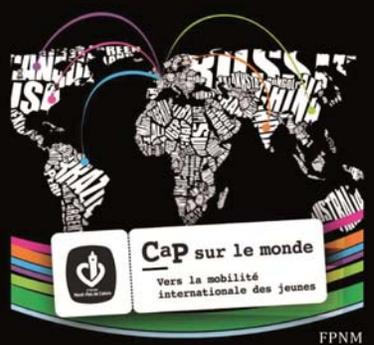
Samedi 1er octobre 2016

Les parents sont bien entendu les bienvenus.

Départ à 13 h 30 devant la médiathèque L'Oiseau-lyre

Selon le nombre, départ en co-voiturage ou en bus.

Inscription
auprès de Stéphane
en mairie :
03 27 39 63 41
ou
par mail :
mairiedemarpent@gmail.com



Cap sur le monde
Vers la mobilité internationale des jeunes

FPNM

MARPENT

«Le Moulin d'Antan et ses Meuniers»
organise le

18 Septembre 2016

2^e BROCANTE
au MOULIN
de 6 h à 18 h

Autour du Moulin, Cité Léo Lagrange

Particulier: 1,50€/mL / Artisans: 10€ l'emplacement

Petite restauration (Toilette public)
Visite du Moulin toute la journée

Venez nombreux ! FPNM

MARPENT Parking de la mairie
et cour de l'école

BROCANTE

Dimanche
4 Septembre

7h00 à 17h00



Organisée par l'école de Musique

En cas d'absence, Laissez votre réservation sur répondeur.

 **MARPENT**

L'Amicale du Personnel Communal
organise un

CONCOURS DE PETANQUE

le **11 SEPTEMBRE** 2016



au Parc
Barbusse

Inscriptions à partir de 10h00

Mise 5€ par joueur

Premier jet à 10h45

4 PRIX : 1er 50%, 2e 25%
3e 15% des dotations,
le dernier surprise...

RESTAURATION sur place le midi

Pain, viandes : -brochette 2€50

-saucisse 2€00

-merguez 2€00

-fricadelle 1€50



RÉSERVATIONS* en Mairie
jusqu'au 9 septembre inclus

supplément fromage,
crudités 0€50

FPNM

* Paiement à la réservation.



EVEIL MUSICAL
à partir de 4 ans

FORMATION MUSICALE
à partir de 7 ans

COURS POUR ADULTES
sans limite d'âge !!

FORMATION INSTRUMENTALE
Instruments à vents et à percussions

PRET GRATUIT DE L'INSTRUMENT

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

Tél : 06 46 28 12 97 (En cas d'absence, laissez votre message sur répondeur)
Email: emm59164@sfr.fr Site: www.harmoniedemarpent.fr



Inscriptions et ré-inscriptions 2016/2017 à l'école de musique :
Vendredi 16 septembre de 18h30 à 19h30
Mercredi 21 septembre de 18h00 à 20h00
Vendredi 23 septembre de 18h30 à 19h30

**DIMANCHE 9
OCTOBRE
2016**

MARPENT

**6^e FOIRE
d'Automne
de 6h à 18h
rue des F. Roucheau**

**organisée par
la Municipalité**

**Les friteries ne seront
pas acceptés.**

**et BROCANTE*
rue de la Mairie**

***1€50 le mL
10€00 empl./Pro**

FPNM

**Petite restauration (Frites - Moules)
sous chapiteau
UNIQUEMENT sur réservation en Mairie**

INFORMATIONS DIVERSES

RESEAU 4G ET INTERFERENCES TNT par râteau

L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) a délivré à trois opérateurs (Orange, SFR et Bouygues Télécom) des autorisations de mise en service de nouvelles antennes relais exploitant la bande des 800 MHz afin de déployer un réseau internet mobile à très haut débit de 4^e génération (4G).

La mise en service de ces sites peut engendrer des perturbations de la réception télé TNT par râteau. Les téléspectateurs peuvent appeler l'ANFR au 0 970 818 818 (prix appel local) pour vérifier si les difficultés de réception sont liées à la mise en service d'une antenne 4G, auquel cas l'intervention sera gratuite pour l'utilisateur.

CARTE EUROPEENNE DE STATIONNEMENT



Pour être autorisé à stationner sur une place de stationnement réservé, il faut être titulaire de la carte de stationnement.

Qui peut bénéficier de la carte de stationnement?

" Toute personne atteinte d'un handicap qui réduit de manière importante et durable sa capacité et son autonomie de déplacement à pied ou qui impose qu'elle soit accompagnée par une tierce personne dans ses déplacements.

Quels sont les avantages offerts par la carte ?

Il faut impérativement l'apposer sur le pare-brise de votre véhicule (à l'avant du véhicule et dans le coin inférieur gauche du pare-brise), pour avoir le droit de bénéficier des places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap.

De quelle manière l'obtenir?

Il faut adresser votre demande, soit à la Maison départementale des personnes handicapées, soit au service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre pour les personnes concernées.

Cette carte est délivrée par le préfet conformément à l'avis du médecin chargé de l'instruction de la demande dans un délai de **deux mois** .

LES TRAVAUX D'ISOLATION à 1€/m2

Ce dispositif a pour objectif de contribuer à l'effort de rénovation énergétique des foyers exigé par le Gouvernement en 2015.

A la fois solidaire et environnemental, il vise à octroyer une éco-prime aux ménages afin de financer leurs travaux d'isolation thermique.

Le niveau de prise en charge des travaux d'isolation dépendant du niveau de ressources, il est réservé en priorité aux ménages les plus modestes (1 € pour toutes les familles à revenus inférieurs à 20 925 € pour un couple, 25166 € pour un ménage de 3 personnes, 29 400 € si 4 personnes).

Cela étant, tout le monde peut en profiter, quels que soient vos revenus, les travaux d'isolation ne dépasseront jamais 15 € TTC du m², sans aucune avance de trésorerie de la part du demandeur. Formulaire de contact disponible sur le site www.pluschaudmoinscher.fr ou contacter un conseiller au 0 805 383 383 (appel gratuit depuis fixe et mobile).